

**CALENDRIER des Messes**

	Samedi		Dimanche	
<b>1<sup>er</sup> et 02 Avril</b> <b>(5<sup>ème</sup> de Carême)</b>			11h00	Bonneval (familles)
<b>08 et 09 Avril</b> <b>Passion et</b> <b>Rameaux</b>	18h30	Gault St Denis (Célébration)	09h30 11h00	Sancheville (Célébration) Bonneval
<b>16 et 17 Avril</b> <b>Pâques</b>	21h00	Bonneval Veillée Pascale	11h00	Bonneval
<b>22 et 23 Avril</b> <b>1<sup>er</sup> de Pâques</b>			11h00	Bonneval
<b>29 et 30 Avril</b> <b>2<sup>ème</sup> de Pâques</b>			11h00	Bonneval
<b>06 et 07 Mai</b> <b>3<sup>ème</sup> de Pâques</b>			11h00	Bonneval

**Intentions de prière du Pape pour Avril 2017 :**

Universelle : Pour les jeunes afin qu'ils sachent répondre généreusement à leur vocation, en envisageant aussi la possibilité de se consacrer au Seigneur dans le sacerdoce ou la vie consacrée.

**CAMPAGNE DU DENIER DE L'EGLISE**

**Le don de chacun est indispensable pour permettre à l'Eglise diocésaine de poursuivre sa mission au service de tous. Pour que chaque jour, dans nos paroisses, nous puissions proposer la foi, transmettre un message d'espérance, accompagner chacun dans toutes les étapes de la vie. Tout don, aussi modeste soit-il, est précieux. Il manifeste votre reconnaissance et votre attachement à l'action de l'Eglise dans notre diocèse.**

**Le Denier de l'Eglise, pourquoi ? Parce que depuis 100 ans, l'Eglise de France vit uniquement des dons de ses fidèles. Grâce à ces dons, le diocèse assume l'ensemble de ses charges (de personnes : prêtres et laïcs, d'entretien, de services généraux,...).**

*Le Denier de l'Eglise, combien ? Chacun donne selon ses possibilités. Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de 1% de vos revenus annuels, ou encore 10% de votre impôt, ou bien la valeur de 2 ou 3 journées de travail. De plus, si vous êtes imposables, vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt. Ainsi, en donnant 20€, votre don vous revient en fait à 7€, pour 50€, 17€ ; pour 100€, 34€ ; pour 200€, 68€*

*Pensez aussi au prélèvement automatique !!*

**Eucharistie et Confession**

Il est 2 sacrements que le catholique peut et doit recevoir souvent parce qu'ils correspondent à deux nécessités de sa vie spirituelle.

Ce sont l'Eucharistie et la confession. On les appelle aussi par d'autres noms, nombreux, parce que les aspects en sont innombrables.

Dans l'imaginaire collectif, on les a liés par l'expression 'faire ses pâques'. Le chrétien était invité à se confesser une fois l'an, et ensuite à s'approcher de la sainte eucharistie, étant lavé de son péché. Mais, pour une vie spirituelle épanouie, c'est vraiment le strict minimum ! Nous sommes invités à nous approcher de ces 2 sacrements très régulièrement.

**L'Eucharistie**, dont nous ferons mémoire de son institution lors de la célébration du jeudi saint, est la nourriture de l'âme. Elle nous donne la force de grandir en vérité en Dieu sur le chemin du Paradis. Comme nous le rappelle la séquence de la messe du Saint Sacrement composée par St Thomas d'Aquin : *Voici le pain des anges devenu l'aliment de ceux qui sont en chemin.*

L'Eucharistie nous donne cette force, cette vie du Christ en nous pour nous aider à mieux vivre à la suite du Christ, et à faire de nous les témoins de sa Bonne Nouvelle.

**Le sacrement du Pardon**, la pénitence, la confession, la réconciliation... Ce sacrement correspond à notre situation de pécheur par rapport à Dieu : nous sommes si petits, si indignes d'être ses amis, mais Dieu est si bon, si miséricordieux... Depuis la faute originelle, l'homme s'est séparé de son Créateur. Mais Dieu veut notre bonheur : il nous a envoyé son Fils Jésus qui veut dire *Dieu sauve*. La confession vient au secours de notre faiblesse, de notre misère. En confessant l'amour de Dieu, en reconnaissant notre péché, en regrettant sincèrement notre éloignement de Dieu, en accueillant son aide, sa grâce, ce sacrement nous relève, enlève les obstacles que nous mettons sur notre marche vers la sainteté. Ce sacrement est le seul lieu où nous pouvons être en vérité avec nous-mêmes et avec le Seigneur.

**Alors, venez puiser régulièrement à la source et au sommet de la vie de l'Eglise, telle est la définition de l'Eucharistie !**

**Venez puiser aussi régulièrement à la fontaine de la miséricorde divine en vous approchant du sacrement du Pardon !**

## VENDREDI SAINT

### Chemins de Croix à 15h :

Bonneval, Dancy, Flacey,  
Le Gault St Denis,  
Neuvy, Sancheville  
et St Maur-sur-le-Loir

## PROJETS DE CAREME

### Dimanche des Rameaux,

Il est prévu une vente de fleurs et d'œufs décorés au profit des projets de carême à savoir :  
aider **Sœur Claire** dans sa mission en Ukraine  
aider **le Père Pontien** au Congo

### ATTENTION !

Pour la soirée de carême du jeudi 30 mars, la messe est annulée.

La soirée commencera par le repas-partage à 19h15

### Quelques nouvelles de la convalescence du curé

Suite au message envoyé le 10 mars, j'ai dû être hospitalisé à nouveau suite à une infection. Depuis le 17 mars, j'ai été rapatrié chez les Sœurs de St Paul de Chartres, dans une maison médicalisée qui est plus fonctionnelle pour moi que mon appartement.

Je remercie tous ceux et celles qui se sont manifestés en m'envoyant des messages de soutien, cela fait du bien ! Qu'ils soient ici remerciés, je ne peux pas le faire individuellement...

Je remercie aussi mes confrères qui ont su se rendre disponibles pour me remplacer, et aussi ceux et celles qui pallient à mon absence en prenant une part plus importante de leur mission de baptisé...

Dès que possible, j'essaierais de venir concélébrer une messe, mais je ne pense pas avant Pâques...

Je vous souhaite une belle montée vers Pâques.

Abbé François

## CATECHESE

**Eveil à la Foi :** Prochaine rencontre des enfants et familles le **samedi 20 Mai** de 10h30 à 12h au Centre Paroissial

**1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> années :**  
Rencontres aux dates et horaires indiqués sur le programme remis

## QUETES IMPEREES

**Vendredi Saint 14 Avril**  
Les Lieux Saints

**Dimanche de Pâques 16 Avril**  
Les Séminaristes

## MÉNAGE EGLISE BONNEVAL

**Le mardi 11 avril de 9h à 12h,** il est prévu le ménage de l'église de Bonneval.  
Merci de faire un effort pour être disponible avec vos chiffons !!!

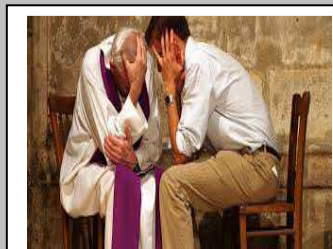
## CONCERT EGLISE BONNEVAL

**Samedi 1<sup>er</sup> Avril à 20h30** par la **Maîtrise Notre-Dame de Liesse**

## Messes de semaine-Adoration-Confessions- Groupe de prière du lundi 27 Mars au Dimanche 30 Avril 2017

Mercredi 29 Mars	20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Mercredi 05 avril	20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
<b>SEMAINE SAINTE</b>	
<b>Mardi 11 Avril</b>	<b>19h : Messe Chrismale à Chartres</b>
<b>Mercredi 12 Avril</b>	<b>17h -19h30 : sacrement du pardon à l'église Bonneval</b>
<b>Jeudi 13 Avril</b> <b>La Sainte Cène</b>	<b>20h : Messe à Bonneval suivie d'un temps de veille à l'autel du Saint Sacrement (jusqu'à 22h30)</b>
<b>Vendredi 14 Avril</b> <b>Mort de Notre Seigneur</b>	<b>jour de jeûne et d'abstinence</b> <b>15h : Chemin de Croix (cf ci-contre pour les lieux)</b> <b>20 h : Office de la Passion à Bonneval</b>
<b>Samedi 15 avril</b>	<b>21h : Veillée Pascale à Bonneval</b>
<b>Dimanche 16 avril</b> <b>Résurrection</b>	<b>PÂQUES : unique messe à 11h à Bonneval</b>
Mercredi 19 Avril	20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Mercredi 26 Avril	20h30 : Groupe de prière à Ligaudry

## CONFESSIONS INDIVIDUELLES DE PÂQUES



**Mercredi 12 Avril 2017**

**de 17h à 19h30**

**à l'église de Bonneval**

### Permanences au Centre paroissial, **4 rue d'Orléans - 28800 BONNEVAL**

02.37.47.21.49 / [paroisse.stpaul@diocesechartres.com](mailto:paroisse.stpaul@diocesechartres.com)

**ACCUEIL\*** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h00-12h00 ;

**\*sauf en périodes de vacances scolaires**

**PERMANENCE DU CURE** en raison de la convalescence du curé, pas de permanence prévue en avril, contact : [ab.muchery@gmail.com](mailto:ab.muchery@gmail.com)

**Pour demander une messe,**  
**merci de vous adresser au secrétariat paroissial avant le jeudi matin**